

N/REF : 2/09/2024 12H08 C:025185 I:34901
V/REF : OSTW45751
V/Email reçu le Lundi 02/09/2024 a 12H08

MME HUTIN CECILE
C/° SQUARE HABITAT
41, RUE DU BOURGAMON
38400 ST MARTIN D'HERES

IMMEUBLE : DUFFAY
180 RUE GRAND DUFAY
38660 LUMBIN

St Martin-H, le 04 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 180 RUE GRAND DUFAY -
MME HUTIN CECILE PROPRIETAIRE
LOGEMENT VACCANT - CLES A RECUPRER SUR L'AGENCE SQUARE HABITAT RUE DU
BOURGAMON

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE - CURAGE DE LA COLONNE DU BATIMENT
REFOULEMENT PAR TOILETTES APPARTEMENT DU 1ER ETAGE

Donneur d'ordre : Mme F. FACQ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/09/2024 A 15H30
INTERVENTION DEPUIS LE BATIMENT
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DE LA COLONNE WC DEPUIS LE WC DU STUDIO AU
PREMIER ETAGE
AUCUN RESULTAT

PREVOIR ACCES A LA CHAUFFERIE EN BAS AU REZ DE CHAUSSEE

LE 2/09/2024 A 18H30
INTERVENTION EN ASTREINTE DEPUIS LE LOGEMENT DE MONSIEUR GUIGAL AU
1ER ETAGE
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE L'HORIZONTALE PASSANT EN FAUX PLAFOND
DEPUIS LA PIPE DU WC
EXTRACTION D'UN GROS VOLUME DE PAPIER
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT
POMPAGE DES EAUX DES DEUX STUDIOS AU PREMIER ETAGE

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 03/09/24 a 10H51 Mme F. FACQ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	353,80
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	2	176,90	353,80
TOTAL H.T.				707,60
T.V.A. a 10,00%				70,76
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>778,36</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN